

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Veillez prendre avis que le conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes étudiera les demandes de dérogation mineure, ci-après indiquée, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, lors d'une séance qui se tiendra le jeudi 12 septembre 2019, à 19h30, à la salle du conseil municipal située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée
Demande 2019-00562 632, Place David-Goyetche (lot 1 974 786)	D'autoriser qu'une unité de climatisation soit installée en cour latérale gauche, sur mur extérieur du bâtiment qui comporte des ouvertures.
Demande 2019-0659 16, 9 ^e Avenue (Lot 1 605 340)	D'autoriser la construction d'une habitation résidentielle trifamiliale : <ul style="list-style-type: none"> - avec une superficie de terrain de 365,3 m² au lieu de 450 m²; - avec une profondeur de la limite sud-est de 29,71 m au lieu de 30 m. - avec un frontage de terrain de 12,28 m au lieu de 15 m. - avec un coefficient d'emprise au sol de 32% au lieu de 30 % tel qu'exigé au règlement.
Demande 2019-00635 319A, 19 ^e Avenue (Lot 6 293 261)	D'autoriser, pour une habitation résidentielle unifamiliale, l'aménagement d'un stationnement avec un empiètement de 3 m dans la partie de la cour avant au lieu de 2 m tel qu'exigé au règlement.
Demande 2019-00694 1103 rue de la Chapelle (Lot 1 606 562)	D'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale d'envergure sur un terrain d'une profondeur de 38,85 m au lieu d'une profondeur de 40 m, tel qu'exigé au règlement.
Demande 2019-00684 223, 19 ^e Avenue (lot initial 1 975 261) (lot proposé 6 333 312)	D'autoriser la construction d'une habitation résidentielle unifamiliale sur un terrain ayant un frontage de 12,27 m au lieu de 15 m.
Demande 2019-00685 225, 9 ^e Avenue (lot initial 1 975 261) (lot proposé 6 333 311)	D'autoriser la construction d'une habitation résidentielle unifamiliale sur un terrain ayant un frontage 12,27 m au lieu de 15 m.

DONNÉ à Deux-Montagnes, le 27 août 2019.

Julie Guindon
Greffière adjointe